



OCTOBRE 2025

« AMÉNAGEMENT DES FINS DE CARRIÈRE »

La **#CFDT**, avec l'ensemble des partenaires sociaux, a signé à l'unanimité un accord structurant et ambitieux en faveur de la qualité de vie au travail et de l'aménagement des fins de carrière des salariés expérimentés. Entrée en vigueur : 1er Octobre 2025.

Ce que nous avons obtenu pour vous :

1. Le maintien dans l'emploi

- Visite médicale de mi-carrière systématique dès 45 ans.
- Entretien professionnel renforcé : souhait de mobilité ou de reconversion, aménagement des missions, du poste de travail, la prévention des situations d'usure professionnelle.

Le but : anticiper et préparer la 2ème partie de sa carrière.

2. Allègement du temps de travail dès 58 ans (ou 57 ans en carrière longue)

- Temps partiel jusqu'à 80 % avec maintien des cotisations retraite à 100 %.
- Prime mensuelle jusqu'à 12,5 % du salaire de base au prorata du temps de présence dans le mois.
- Possibilité de compléter par des avances de son indemnité de départ à la retraite soit une rémunération échelonnée afin de compenser la perte de salaire.

3. La retraite progressive facilitée et sécurisée à partir de 60 ans et cotiser 150 trimestres

- Indemnité de départ calculée sur un temps plein, même à temps partiel.

- La mutuelle et la prévoyance sont maintenues, avec prise en charge de la part patronale par l'employeur dans la limite d'une réduction du temps de travail de 20%.

4. Transmission des savoirs reconnue

- Monitorat ouvert aux volontaires.
- Majoration de l'indemnité de départ jusqu'à 0,5 mois de salaire de base.
- Formation « Devenir moniteur » sur le temps de travail.

5. Un accord structuré et suivi dans le temps

- Accord conclu pour 4 ans.
- Commission de suivi annuelle.
- Part variable au prorata (avoir travaillé au moins 6 mois pendant l'exercice budgétaire).
- Application immédiate pour les salariés bénéficiant déjà d'aménagement de fin de carrière. Un avenant au contrat de travail sera formalisé.

➔ **UN ACCORD CO-CONSTRUIT, CONCRET ET HUMAINEMENT JUSTE.**

➔ **IL OFFRE DE VRAIES ALTERNATIVES AUX SENIORS :
CHOISIR SON RYTHME, ANTICIPER, TRANSMETTRE,
PARTIR DIGNEMENT ...**

COURRIELS

lacfdt.compassgf@gmail.com
syndicat.cfdt@compass-group.fr

WEB

www.cfdt-compass.com

